



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 JUILLET 2019**

N° 2019/46-47-48

RAPPORT DE PRESENTATION

Objet : Décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2019, révision des AP/CP, et approbation des travaux routiers réalisés au titre du FIPE 2019.

P.J. : 3 projets de délibération
1 annexe (AP/CP)

La décision modificative n°1 (D.M.1) de l'exercice 2019 est proposée à la somme de **377 599 628 XFP**, en recettes et en dépenses.

- en section de fonctionnement, le budget prend en compte des ajustements et des nouvelles inscriptions pour **127 599 628 XPF**,
- en section d'investissement, il prend en compte des ajustements et des nouvelles inscriptions de crédits pour **250 000 000 XPF**.

Comme chaque année à pareille époque, une décision modificative permet de prendre en compte les montants définitifs des dotations et les dividendes de la SEUR.

Les mouvements significatifs de la présente décision modificative apparaissent sur les tableaux ci-après :

I – AU TITRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

a) en recettes : + 127 599 628 XPF

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE	DM1	TOTAL
70	Produits des services	158 400 000	13 000 000	171 400 000
73	Impôts et taxes	757 805 149	1 297 200	759 102 349
74	Dotations/subventions	1 764 957 950	54 396 300	1 819 354 250
75	Autres produits	1 846 598		1 846 598
76	Produits financiers	0	22 038 320	22 038 320
77	Produits exceptionnels	0	36 867 808	36 867 808
78	Reprises sur amortissements et provisions	0		0
	Recettes réelles	2 683 009 697	127 599 628	2 810 609 325
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (777)	1 599 600	0	1 599 600
	Recettes d'ordre	1 599 600	0	1 599 600
	Total recettes (hors 002)	2 684 609 297	127 599 628	2 812 208 925
002	Résultat reporté	324 560 428	0	324 560 428
	Total recettes	3 009 169 725	127 599 628	3 136 769 353

Au chapitre 70 – Produits de services + 13 000 000 XPF

Au vu de l'augmentation du nombre d'enfants non boursier inscrits, la recette relative à la restauration scolaire est augmentée de 13 000 000 XPF.

Au chapitre 73 – Impôts et taxes + 1 297 200 XPF

Il s'agit de l'ajustement du produit de la taxe de circulation, estimée à 24 000 000 XPF au BP 2019 et dont le montant est arrêté à 25 297 200 XPF (cf. A.2019-1529/GNC du 04/06/19).

Au chapitre 74 – Dotations et Subventions + 54 396 300 XPF

Il s'agit notamment de :

- subvention de 1 193 317 XPF au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2019 pour le développement d'un réseau de 68 agents de médiation et de prévention sur l'espace et dans les services publics (A. HC/CAB/DDS/326 du 20/05/2019).

- dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2019 de 53 202 983 XPF (A.HC/DAECP/3140-11 du 16/05/2019).

Au chapitre 76 – Produits des participations + 22 038 320 XPF

- versement des dividendes 2018 de la SEUR pour 22 038 320 XPF.

Au chapitre 77 – Produits exceptionnels + 36 867 808 XPF

Il s'agit de l'indemnisation relative à l'incendie de la maternelle Les Palmiers survenu fin 2018 et dont les travaux ont été effectués en urgence durant la première période de vacances scolaires 2019 afin d'assurer une rentrée scolaire 2019 dans des conditions optimales.

b) en dépenses : + 127 599 628 XPF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE	DM1	TOTAL
60	Achats	241 015 576	20 410 000	261 425 576
61	Autres charges externes	573 582 759	43 464 867	617 047 626
62	Autres services externes	249 584 967	13 964 143	263 549 110
63	Impôt et taxes	100 000	0	100 000
011	Dépenses de services	1 064 283 302	77 839 010	1 142 122 312
012	Salaires	1 113 973 506	22 133 233	1 136 106 739
014	Atténuations de produits	19 500 000	0	19 500 000
65	Subventions	175 045 335	7 475 885	182 521 220
66111	Intérêts	51 000 000	0	51 000 000
66112	ICNE	3 000 000	0	3 000 000
6615	Intérêts sur ligne de trésorerie	3 500 000	-750 000	2 750 000
66	Charges financières	57 500 000	-750 000	56 750 000
67	Dépenses exceptionnelles	14 470 000	14 049 000	28 519 000
68	Provisions semi- budgétaires	10 000 000		10 000 000
	Dépenses réelles	2 454 772 143	120 747 128	2 575 519 271
68	Dotations amortissements / provisions	119 824 232		119 824 232
042	Dépenses d'ordre	119 824 232	0	119 824 232
	Total dépenses (hors virement 023)	2 574 596 375	120 747 128	2 695 343 503
023	Virement vers investissement	434 573 350	6 852 500	441 425 850
	Total dépenses	3 009 169 725	127 599 628	3 136 769 353

Au chapitre 011 – Charges à caractère général + 77 839 010 XFP

Les diverses dotations, subventions et ré affectations permettent d'abonder ce chapitre globalisé utilisé par l'ensemble des services avec notamment 14 500 000 XPF de charges courantes (eau, électricité), 17 000 000 XPF d'entretien de voies et réseaux, 14 906 000 XPF destinés aux indemnités versés aux Sapeurs-Pompiers Volontaires et 26 546 074 XPF prévus au titre du marché de la restauration scolaire.

Au chapitre 012 – Charges de personnel + 22 133 233 XFP

Il s'agit notamment d'ajustements de crédits nécessaires à trois départs supplémentaires à la retraite (8 000 000 XPF), aux contrats à durée déterminés destinés à renforcer le service de l'état civil durant les périodes d'élections de mai 2019 (10 500 000 XPF) et un complément dédié aux intégrations dans la fonction publique, aux sélections professionnelles et aux cotisations CLR.

Au chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes + 7 475 885 XFP

Il s'agit notamment de la participation communale au SIGN qui est réajustée conformément au vote du budget de ce dernier et de réaffectation de crédits au profit de ce chapitre afin de traiter des projets de subventions en cours.

Au chapitre 66– Charges financières - 750 000 XPF

Suite à la demande du trésorier de la province Sud, les frais relatifs aux commissions d'engagement liés à la ligne de trésorerie sont mandatés au chapitre 011, une ré affectation des crédits dédiés est effectuée au titre de la présente décision modificative.

Au chapitre 67 – Dépenses exceptionnelles + 14 049 000 XFP

Il s'agit pour 4 000 000 XPF des besoins relatifs aux annulations de Taxes Communales d'Aménagement (TCA) auxquelles la commune doit régulièrement faire face, pour 9 424 000 XPF d'une subvention exceptionnelle attribuée au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa dans le cadre de l'apurement de ses comptes et du réajustement des aides aux indigents.

Au chapitre 023 – Virement vers l'investissement + 6 852 500 XFP

II – AU TITRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

a) en recettes : + 250 000 000 XFPF

RECETTES D'INVESTISSEMENT		VOTE	RAR	DM1	TOTAL
024	Cessions d'immobilisations	7 215 000		-7 215 000	0
13	Subventions	133 715 500	36 345 237	362 500	170 423 237
16	Emprunts	0		250 000 000	250 000 000
45	Opérations pour c/tiers	8 000 000	1 172 468		9 172 468
	Recettes réelles	148 930 500	37 517 705	243 147 500	429 595 705
040	Amortissement subv. équipements	13 735 579			13 735 579
040	Amortissements des équipements	106 088 653			106 088 653
041	Opérations patrimoniales	6 531 834			6 531 834
	Recettes d'ordre	126 356 066	0	0	126 356 066
	Total recettes (hors virement 021 - hors 1068)	275 286 566	37 517 705	243 147 500	555 951 771
021	Virement du fonctionnement	434 573 350		6 852 500	441 425 850
1068	Affectation	447 695 733			447 695 733
	Total recettes	1 157 555 649	37 517 705	250 000 000	1 445 073 354

Au chapitre 021 – Virement du fonctionnement + 6 852 500 XPF

Au chapitre 024 – Cessions d'immobilisation - 7 215 000 XPF

Il s'agit de la vente de terrain au profit de la SCI BORA BORA (cf. délibération 2009/27 du 04 mai 2009), la signature de l'acte est reportée à mars 2020.

Au chapitre 13 – Subventions + 362 500 XPF

- recette de 1 912 500 XPF à percevoir au titre du FIP équipement 2018 pour la réalisation des aménagements routiers de la VU 186 (A. 2018-6264-GNC-Pr du 20/06/2018) ;
- 14 700 000 XPF inscrits au titre du FIP équipement 2019 pour la réalisation des travaux de requalification de la chaussée de la VU 35 au Mont-Mou (cf. projet de délibération n° 2019/XX).

Ces opérations sont financées partiellement au titre des subventions dont le détail suit :

	Coût du projet	Financement			
		FIPE 2018	%	Autofinancement	%
Aménagement routier VU 186 Voie d'entrée Sud de Païta	40 002 449	17 000 000	42.50%	23 002 449	57.50%
	Coût du projet	FIPE 2019	%	Autofinancement	%
Requalification de la chaussée de la VU 35 au Mont-Mou	93 510 550	28 053 165	30%	65 457 385	70%

- participation Etat de 24 000 000 XPF et Province Sud de 7 200 000 XPF au titre de la réalisation des travaux routiers ZIZA-RT1, opération inscrite au contrat d'agglomération 2017-2021 ;
- réduction des recettes Etat de - 36 500 000 XPF et Province Sud de - 10 950 000 XPF compte tenu que le démarrage des travaux de l'Assainissement du Mont-Mou est décalé à début octobre 2019, les dépenses et recettes de cette opération, inscrite au contrat d'agglomération 2017-2021 sont revus en conséquences.

Au chapitre 16 – Emprunts + 250 000 000 XPF

La section d'investissement est financée à hauteur de 250 000 000 XPF par un emprunt en cours d'instruction auprès de l'Agence Française de Développement (AFD).

b) en dépenses : + 250 000 000 XPF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		VOTE	RAR	DM1	TOTAL
16	Emprunts	217 000 000			217 000 000
20	Immobilisations incorporelles	11 488 874	23 861 122	16 800 000	52 149 996
204	Subventions d'équipement versées	14 363 326		708 981	15 072 307
21	Immobilisations corporelles	10 426 100	18 718 379	20 855 874	50 000 353
23	Travaux/ Contrat Agglomération	228 142 500	51 882 618	-7 400 000	272 625 118
23	Travaux/ hors CA	203 971 270	72 864 412	214 075 695	490 911 377
27	275-Dépôts et cautionnement	1 500 000			1 500 000
45	Opérations sur comptes de tiers	9 836 412	5 359 848		15 196 260
020	Dépenses imprévues	5 000 000		4 959 450	9 959 450
	Dépenses réelles	701 728 482	172 686 379	250 000 000	1 124 414 861
13	Subv. d'équipement à transférer au compte de résultat				0
040	Amortissement des équipements	1 599 600			1 599 600
041	Opérations patrimoniales	6 531 834			6 531 834
	Dépenses d'ordre	8 131 434	0	0	8 131 434
	Total dépenses (hors 001)	709 859 916	172 686 379	250 000 000	1 132 546 295
001	Report 2018	312 527 059			312 527 059
	Total dépenses	1 022 386 975	172 686 379	250 000 000	1 445 073 354

Au chapitre 20 – Immobilisations incorporelles + 16 800 000 XPF

10 500 000 XPF sont inscrits en études pour les équipements sportifs, 1 000 000 XPF sont inscrits en études foncières et 5 300 000 XPF sont inscrits au titre d'achat de licences, et de développement d'applications métier pour les services de l'urbanisme et de l'état-civil.

Au chapitre 204 – Subventions d'équipement versées + 708 981 XPF

Il s'agit de la participation communale au SIGN qui est réajustée conformément au vote du budget de ce dernier.

Au chapitre 21- Immobilisations corporelles + 20 855 874 XPF

Il s'agit notamment d'acquisition de mobilier et de renouvellement de matériel informatique pour 13 355 874 XPF, du remplacement d'un véhicule pour 2 500 000 XPF et de l'acquisition de terrain pour 5 000 000 XPF (rétrocession de terrains des SCI les oursons et grizzli).

Au chapitre 23- Immobilisations en cours + 206 675 695 XPF

- Opérations hors contrat d'agglomération et hors AP/CP

Il convient d'ajuster les crédits de paiement sur les opérations suivantes.

- Opération 1319 : Travaux cimetièrre + 6 300 000 XPF
- Opération 1903 : Installations sportives + 3 584 740 XPF
- Opération 1904 : travaux bâtiments + 33 250 000 XPF
- Opération 1905 : Travaux routiers + 42 202 126 XPF
- Opération 1906 : Travaux en tribus + 12 000 000 XPF
- Opération 1907 : Mobilier urbain + 3 600 000 XPF
- Opération 1917 : Réseaux divers + 17 920 000 XPF
- Opération 1921 : Arène du Sud + 2 000 000 XPF
- Opération 1922 : Amgts ext. Arène - 1 000 000 XPF
- Opération 1922 : Arène – Classement bât + 23 000 000 XPF

- Opérations hors contrat d'agglomération, suivies en AP/CP

Il convient d'ajuster les crédits de paiement sur les opérations suivantes.

- Opération 1301 : Extension mairie + 26 400 000 XPF
- Opération 1840 : Giratoire Anova - 8 681 171 XPF
- Opération 1951 : VU 35 – FIPE 2019 + 49 000 000 XPF
- Opération 1970 : VU 186 – FIPE 2018 + 4 500 000 XPF

- Opérations du contrat d'agglomération, suivies en AP/CP

Il convient d'ajuster les crédits de paiement sur les opérations suivantes.

- Opération 1740 : Marché municipal + 17 600 000 XPF
- Opération 1940 : ZIZA – RT1 + 48 000 000 XPF
- Opération 1950 : Assainissement Mont-Mou - 73 000 000 XPF

Au chapitre 020 – Dépenses imprévues + 4 959 450 XFP

c) Autorisations de programmes (cf. projet de délibération n°2019/47)

Les autorisations de programmes suivantes font l'objet de création et d'ajustements :

AP 2018/03 – Ecoles communales – Travaux et acquisitions

Cette autorisation de programme est augmentée de 3 000 000 XPF, elle est ainsi portée à 21 000 000 XPF.

AP 2019/02 – VU 180 et VU 186 – FIPE 2018

L'autorisation de programme est créée à hauteur de 98 500 000 XPF (VU 180 : 40 MF et VU 186 : 58.5 MF) :

- CP 2019 : 4 500 000 XPF
- CP 2020 : 47 000 000 XPF
- CP 2021 : 47 000 000 XPF

AP 2019/03 – ARENE DU SUD – CLASSEMENT BATIMENT

L'autorisation de programme est créée à hauteur de 50 000 000 XPF :

- CP 2019 : 23 000 000 XPF
- CP 2020 : 27 000 000 XPF

Tel est l'objet des présentes délibérations que j'ai l'honneur de vous soumettre.


Le Maire

Willy GATUHAU